

Point de vue | Geneviève Dubé, résidente du quartier Vieux-Limoilou

La mentalité du gars qui «monte au *bat*»

Je suis une résidente du quartier Vieux-Limoilou. J'y habite depuis plus de 15 ans, c'est chez moi. Je l'avoue, en me rendant à la dernière séance de consultation publique sur les modifications des limites de territoire des conseils de quartier de la Ville de Québec, mes attentes étaient élevées. Je savais qu'on aurait de la difficulté à me convaincre du bien-fondé d'un tel projet.

À mon avis, la diminution du nombre de conseils de quartier prive les citoyens de très précieux représentants. Les membres du CA d'un conseil de quartier sont des bénévoles engagés, dédiés aux causes qui préoccupent ou animent leurs concitoyens. Je ne suis pas persuadée que l'on rende service à la démocratie en réduisant leur nombre.

En outre, bien que ce projet de redécoupage ne signe pas officiellement l'arrêt de mort du quartier tel qu'on le connaît, il fait du Vieux-Limoilou une entité sans tête : le quartier existe toujours mais il est privé de son instance démocratique.

Mais bon, jeudi soir dernier, face à un Sylvain Légaré membre du comité exécutif de la Ville de Québec et conseiller municipal pour le district de Val-Bélair, je me disais qu'on allait éclairer mes lanternes quant aux bénéfices pour les habitants des

quartiers touchés. Je me disais que ce projet devait avoir des fondements solides. Enfin, on ne met pas la hache dans une structure démocratique telle que les conseils de quartier, structure qui fait l'envie de nombreux élus et fonctionnaires municipaux ici et ailleurs dans le monde, sans avoir une bonne raison...

L'argumentaire de M. Légaré m'a laissée sans voix. Le représentant du district de Val-Bélair est venu nous expliquer que l'objectif principal de ce redécoupage était de «bâtir un lien plus étroit entre les élus municipaux et les citoyens», et ce, dans le but «d'assurer un meilleur suivi des divers dossiers et d'optimiser le travail des élus», grosso modo. Je cite M. Légaré : «Vous savez, moi je monte au *bat* pour aller défendre les dossiers qui me sont présentés et je veux le faire pour des citoyens pour lesquels je suis redevable [...]».

Si l'on suit la logique de M. Légaré, on va risquer d'affaiblir la démocratie municipale en réduisant le nombre des élus qui sont les plus près de la population et de ses préoccupations, soit les membres des conseils de quartier. On va prendre le risque d'ébrécher la cohésion sociale, puissant moteur économique puisqu'elle fait de nos quartiers des lieux attirants pour des familles, des groupes communau-



L'auteur de cette lettre se dit ébahie par le manque de vision démontré par le conseiller municipal Sylvain Légaré (photo) lors de la séance de consultation publique sur les modifications des limites de territoires des conseils de quartier de la Ville de Québec, qui s'est récemment tenue à Limoilou. — PHOTOTHÈQUE LE SOLER, STEVE DESCIÈNES

naires et des entrepreneurs. On va transformer les conseils de quartier en imposantes tables de concertation. On va faire tout ça parce que M. Légaré souhaite «monter au *bat*» pour des gens par lesquels il est redevable? Des gens qui peuvent lui prouver leur grande reconnaissance en lui accordant leur vote aux prochaines élections municipales? Tout ça pour ça? Y a-t-il quelqu'un qui comprend com-

ment ces modifications pourraient renforcer le lien entre les élus municipaux et les citoyens qu'ils représentent?

Pour être tout à fait honnête, je suis sortie de la séance de jeudi soir dernier un peu ébahie par le manque de vision de M. Légaré et de ses acolytes, par son arrogance et par sa totale ignorance de la réalité des citoyens des quartiers centraux. Le projet qui nous a été présenté rate sa cible,

ne repose sur aucune base solide, ne tient pas la route parce qu'il a été pensé par des individus qui évoluent dans une bulle. Si M. Légaré avait prêté une oreille un tant soit peu attentive aux élus qui «ont développé un lien étroit avec les citoyens», c'est-à-dire les membres des conseils de quartier, il aurait vite compris qu'il frapperait un mur. Mais voilà, le gars qui «monte au *bat*» ne l'a pas fait.